



APPUI À LA TENUE DE COLLOQUES OU DE CONFÉRENCES TRAITANT  
D'UN THÈME RELIÉ À LA SANTÉ DES POPULATIONS  
(incluant services et politiques de santé)

Concours 2009-2010

DATE LIMITE: 2 FÉVRIER 2010

**INTRODUCTION**

Le réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ) est heureux d'annoncer son programme d'appui à la tenue de colloques et conférences. Le but de ce programme ponctuel est d'appuyer financièrement l'organisation et la tenue de colloques traitant d'un thème relié à la recherche en santé des populations ou services et politiques de santé.

Les projets admissibles sont ceux qui s'inscrivent dans la mission du RRSPQ et qui permettent d'atteindre les objectifs de ce dernier (voir [www.santepop.qc.ca/charte\\_f.asp](http://www.santepop.qc.ca/charte_f.asp)).

**MONTANT**

Le Réseau offre un financement partiel ou complémentaire à d'autres sources de fonds. Un maximum de cinq (5) bourses de 5 000 \$ à 10 000 \$ seront disponibles.

**ÉLIGIBILITÉ**

Toute équipe comprenant des chercheurs du Québec ([www.santepop.qc.ca/memcat\\_f.asp](http://www.santepop.qc.ca/memcat_f.asp)) et/ou des stagiaires post-doctoraux et organisant un colloque ou une conférence qui traite d'un thème relié à la recherche en santé des populations ou services et politiques de santé et qui a le potentiel de faire avancer la recherche dans ce domaine est admissible à cette compétition. Le colloque devra s'inscrire dans les priorités stratégiques du Réseau (voir [www.santepop.qc.ca/planac\\_f.asp](http://www.santepop.qc.ca/planac_f.asp)). Une priorité sera accordée aux colloques/conférences qui conduiront à la rédaction d'un ouvrage (livre, actes du colloque, etc.) découlant de cet événement. De plus, le colloque devra avoir lieu au Québec avant le 31 mars 2011.

**SOUSSION DES DEMANDES**

Les demandes doivent être soumises en fichier attaché (Microsoft Word 7 ou version antérieure) par courrier électronique au plus tard le **2 février 2010** à minuit à l'adresse suivante : [nathalie.theoret2@mcgill.ca](mailto:nathalie.theoret2@mcgill.ca).

Les demandes seront d'au maximum trois pages (police Times New Roman taille 12, interligne 1½). De plus, le demandeur principal doit annexer un CV abrégé (3 pages). **Les CV longs ne seront pas acceptés.**

## CONTENU DES DEMANDES

### Page 1 :

- Le nom, l'affiliation et les coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, courriel) du demandeur principal
- Le nom et les coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, courriel) de l'agent qui administrera les fonds
- Le nom et l'affiliation des co-demandeurs
- Le titre du colloque et les détails sur la tenue du colloque (lieu, dates anticipées)
- Le budget demandé au RRSPQ et le budget total
- Une courte justification du budget demandé au RRSPQ

### Page 2 :

- Les objectifs du colloque/conférence
- La population cible (incluant le nombre anticipé de participants)
- Le plan d'organisation
- Le déroulement prévu
- Le budget total global et les autres sources de financement
- Une courte description de la manière dont cet événement rejoint les priorités stratégiques du Réseau

### Page 3 :

- Le programme préliminaire (si disponible)

#### et/ou

- La liste des conférenciers (anticipés, invités ou ayant confirmé leur présence)

#### et/ou

- La liste des titres ou thèmes de présentation

## ÉVALUATION DES DEMANDES

Les demandes seront évaluées par un comité mis sur pied par le Conseil d'administration et les résultats seront communiqués au début mars 2010.

### Critères d'évaluation :

- Qualité du programme et des conférenciers
- Congruité avec la mission et les objectifs du Réseau
- Lien avec les priorités stratégiques du Réseau
- Aspects multidisciplinaires et interinstitutionnels
- Potentiel de contribution au développement de la capacité de recherche
- Potentiel de partage de connaissances et d'utilité pour les décideurs ou praticiens
- Potentiel de développement de nouvelles collaborations et projets de recherche ou d'effets structurants
- Plan de publication

## RAPPORT

Les chercheurs qui seront financés devront soumettre un rapport financier pour démontrer l'utilisation des sommes allouées et un rapport scientifique (qui peut être le programme final) incluant le nombre de participants à la conférence. Le soutien financier du Réseau devra être identifié (ainsi que le logo) sur le programme final et, s'il y a lieu, dans toute publication émanant du colloque ou de la conférence.

## QUESTIONS

Pour toute question et pour la soumission des demandes de financement, prière d'écrire à :  
nathalie.theoret2@mcgill.ca.